



BTS de Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques par apprentissage



Le technicien supérieur en **Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)** exerce son métier en concevant, réalisant, exploitant des systèmes automatiques. Son expertise technique et sa polyvalence lui permettent de s'adapter aux évolutions technologiques permanentes. Il peut intervenir dans de nombreuses activités du cycle de vie technique d'un système, de sa conception à son amélioration continue, dans un contexte réglementaire et normatif.

C'est un agent de maîtrise régulièrement amené à travailler dans le cadre de projets ou d'interventions techniques où ses compétences sont exploitées pour conduire en autonomie une équipe.

Enseignements

Général	Professionnel
Culture et expression	Conception des systèmes automatiques
Mathématiques	Conduite et réalisation d'un projet
Sciences physiques	
Anglais	



Recrutement

Être titulaire d'un bac S-SI
 Être titulaire d'un bac STI2D
 Être titulaire d'un bac professionnel MEI, ELEEC
 Être âgé de moins de 26 ans à la signature du contrat d'apprentissage

Formation

Durée : 2 ans
 2 semaines en centre / 2 semaines en entreprise
 20 semaines par an en centre
 35h de cours par semaine



Rémunération % SMIC

Âge	1ère année	2ème année	3ème année
Moins de 18 ans	25%	37%	53%
De 18 à 20 ans	41%	49%	65%
Plus de 21 ans	53%	61%	78%

Contact

Lycée Antoine Bourdelle
 3, Bd Edouard Herriot—BP 373
 82000
 MONTAUBAN
 Tél : 05 63 92 63 14
 Télécopie : 05 63 92 63 48
 cdtx.bourdelle@ac-toulouse.fr